

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 548 • JUIN 2023

2005, 2023 MÊME COMBAT...



La FARAC, créée il y a 126 ans, est censée statutairement ne pas faire de politique. Elle a traversé bien des crises depuis 1897. Mais aujourd'hui, je ne crains pas de dire que notre beau pays est en danger, l'Etat n'est plus respecté (105 mairies et 243 établissements scolaires attaqués), les Français ne sont plus protégés (cf. le domicile du maire de L'Haÿles-Roses). Qui plus est, à l'instar de l'arroseur arrosé, nous nous sommes ridiculisés aux yeux du monde ! *J'ai mal à la France* pour reprendre le titre d'un ouvrage du général Bigeard.

Les adolescents de 2005 peuvent être fiers de leurs héritiers... La relève est là, multiple, horde sauvage débordant de haine. Le Rubicon a été franchi : des coups de feu ont été tirés contre les forces de l'ordre. Cocktails « Molotov », bombes agricoles, mortiers d'artifice lancés par centaines. Mais d'où vient tout cet argent ?

Depuis 2005, quatre présidents de la République et huit Premiers ministres se sont succédé au pouvoir. Selon la Cour des Comptes, dix milliards d'euros sont consacrés chaque année à la politique de la ville. Pour quel résultat ? A ce jour il est admis qu'il y a en France 600 « territoires perdus de la République... »

« Aide-toi et le ciel t'aidera » écrivait Jean de la Fontaine en conclusion de la fable « *Le chartier embourbé* ». A Lorient, un groupe de

20 à 30 individus encagoulés, venus pour en découdre avec les émeutiers, a procédé, de sa propre initiative, à des interpellations le 30 juin au soir, « en soutien de la police ». Rapportée par des journalistes du *Télégramme*, le grand quotidien de l'Ouest, photos à l'appui, cette réaction de citoyens, qualifiée de « rumeur » par les pouvoirs publics, doit nous interpeler. Face aux 12 000 véhicules incendiés, face aux innombrables magasins pillés, la tentation est forte de créer des groupes d'auto-défense ou de faire appel à des sociétés de sécurité privées afin de suppléer le manque de forces de police.

Et je ne peux résister à l'envie de citer les propos de l'ancien ministre de l'Intérieur, Gérard Colomb, lors de sa cérémonie de passation de pouvoirs, le 3 octobre 2018 : [... *il faut une vision d'ensemble, car on vit côte à côte, et je le dis, moi, je crains que demain on ne vive face à face, nous sommes face à des problèmes immenses.*]

C'était il y a cinq ans. Aujourd'hui, nous sommes au pied du mur...



André Mudler
Président de la Farac

SOMMAIRE

P 02	« LA CHOUANNERIE »	P 11	DEUX INAUGURATIONS À SATHONAY-CAMP !
P 08	UN NOUVEAU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON	P 13	NÉCROLOGIE
P 08	8 MAI 2023 À LYON	P 14	LA VIE DES ASSOCIATIONS
P 09	JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE	P 16	AGENDA

« LA CHOUANNERIE »

LES DÉFINITIONS DU LAROUSSE, ÉDITION 2023

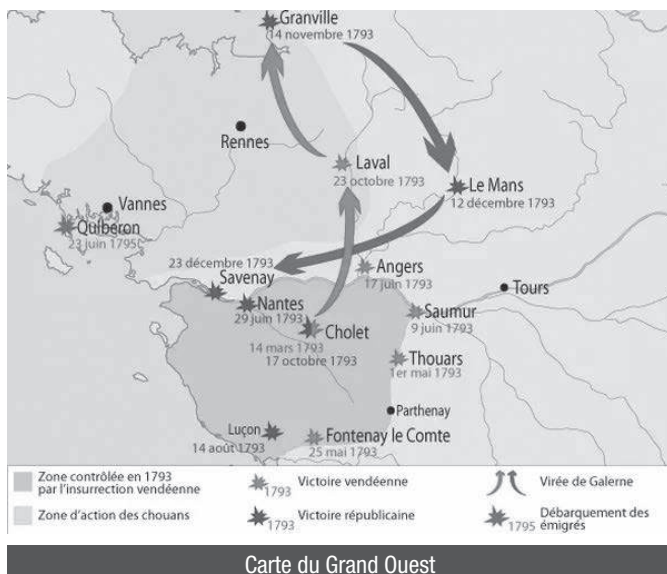
- **Chouannerie** : insurrection paysanne née dans le Bas-Maine en 1793, sous l'influence de Jean Cottureau (dit Jean Chouan) et de ses frères. Elle gagne la Normandie et la Bretagne et prit fin en 1800.
- **Guerre de Vendée (1793 – 1796)** : insurrection contre-révolutionnaire qui bouleversa les départements de Vendée, de Loire inférieure et de Maine-et-Loire... En 1796, Hoche pacifie le pays.

MEA CULPA

Ce contrôle élémentaire de connaissances nous rend penauds. Au fil du temps, nous avons fini par assimiler chouannerie et guerre de Vendée. Mais, sans vouloir prétendre à l'octroi de circonstances atténuantes, citons l'écrivain Jules Barbey d'Aurevilly (1808 – 1889) : « *L'histoire manque aux Chouans, elle leur manque comme la gloire et comme la justice... pendant que les Vendéens, ces hommes de grande guerre, dorment immortels, les Chouans, ces soldats des buissons n'ont rien qui les tire de l'obscurité* ». Le sujet mérite d'être repris. Replacer la chouannerie dans son jus, telle est l'idée de cet essai. Il s'agit d'un travail d'amateur, que le lecteur veuille bien en accepter les faiblesses.

LE GRAND OUEST AU XVIII^E SIÈCLE

Toutes les composantes du Grand Ouest (aristocrates, hobereaux, bourgeois, paysans, gens de mer) ont pour



dénominateur commun la foi catholique, le respect du Roi, l'enracinement au pays, le culte des usages ancestraux. Le Grand Ouest se considère « Nation » et non vassal de la France. Il est majoritairement « bretonnant » et pratique dialectes et patois. Le ressortissant du Grand Ouest est réputé têtu, taiseux, susceptible, méfiant envers tout pouvoir extérieur. La noblesse et la bourgeoisie se disputent la légitimité de représenter les paysans. Les « bouseux » n'ont pas encore pris conscience de leur rôle politique, ils se limitent, tout en renaclant, à payer impôts et fouages.

LES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS DE LA CHOUANNERIE

- **Le projet de grande réforme de Louis XVI en 1786**, visant à l'égalité devant l'impôt. Elle se heurte à une fronde « aristo-cléricale ».
- **La nuit du 4 août 1789, « l'abolition des privilèges »**. Après le renoncement de Louis XVI et l'avènement de la Révolution, l'Assemblée constituante vote l'abolition des privilèges et des droits féodaux, la nationalisation et la vente des biens du clergé.
- **Le découpage des provinces en départements, loi du 9 décembre 1789**. La loi prévoit que chaque département correspond à un évêché. Il en résulte la suppression des sièges épiscopaux ancestraux et le regroupement de paroisses. Nombre de fidèles se retrouvent sans prêtre attiré, sans messes régulières et sans l'assistance sociale que le clergé assumait (écoles, hospices, dispensaires, orphelinats...).
- **La constitution civile du clergé, loi du 12 juillet 1790**. Elle déclenche un schisme au sein de l'Église. Dans le Grand Ouest le refus du serment d'Etat atteint jusqu'à 90 %.

- **Le bannissement des prêtres réfractaires, loi du 27 mai 1791.** Les violences commises à l'encontre des prêtres réfractaires sont le terreau de l'insurrection.
- **L'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793.** Le sacrilège est inexpiable pour le Grand Ouest royaliste.
- **La conscription, loi du 24 février 1793.** Les paysans, touchés en premier, s'y opposent. Ils veulent bien faire la guerre, mais pour l'Église et le Roi... C'est le début de la rébellion ouverte.

L'EXPLOSION DE LA CHOUANNERIE



Jean Chouan

Au fur et à mesure des atteintes au socle de sa philosophie de vie, la paysannerie a la conviction de la nécessité de défendre elle-même sa cause. Son premier « porte-étendard » est un Mainiau, Jean Cottureau, dit Jean Chouan, « chat-huant en breton, l'oiseau qui voit la nuit, et dont l'imitation du ululement sert de signal d'alerte aux

contrebandiers ». Solide gaillard, fils de bûcheron, faux saulnier (ancien métier lié au sel) par tradition, ayant occis un gabelou lors d'une rixe après boire, condamné à la potence en 1787, gracié par Louis XVI sur intervention de son seigneur Philippe de la Trémoille, dont nous reparlerons au fil du récit, déserteur, rompu à la clandestinité dans les bois, Jean est un chef de bande inné dans son fief aux entours de Saint-Ouën-des-Toits, le Bourgneuf-la-Forêt (au nord-ouest de Laval). En quelques dizaines de jours il rameute 800 partisans, jeunes paysans, bûcherons, rouliers, valets de ferme, impatientes de se faire plaisir.

Le premier coup de main

Le 26 septembre 1792 (date antérieure à celle précisée dans le Larousse comme début de la chouannerie), Jean Cottureau exécute un raid contre le poste de gardes-nationaux de Le Bourgneuf. 12 Patauds (Républicains encore appelés les Bleus) sont tués, leur armement récupéré. Jean inaugure un mode de combat qui fera référence : attaque au crépuscule, soudaineté, rapidité d'exécution, exploitation du terrain, repli, dispersion, retour en leurs fermes pour la plupart où ils feignent de vaquer paisiblement à leurs occupations, refuge dans des caches aménagées dans les bois pour ceux qui se savent recherchés.

Le deuxième exploit

Le 27 septembre 1792, Jean, informé de l'arrivée d'un détachement de 200 gendarmes et gardes nationaux pour une opération de représailles, va faire

preuve d'une remarquable maîtrise tactique. Il va au contact, appâte les Bleus par des replis successifs, les attire progressivement dans des chemins creux, aux ornières boueuses, peu propices aux mouvements d'une troupe constituée. Là, à la nuit tombante, il déclenche une violente embuscade. Le détachement est pratiquement anéanti.

La chouannerie s'étend

Entre les 10 et 25 mars 1793, comme en écho, les actes de révolte contre les centres de tirage (lieux de tirage au sort) vont se multiplier dans tout le Grand Ouest. Leur dispersion, l'absence de liens concertés entre eux, n'inquiètent pas outre-mesure les autorités qui ironisent « une jacquerie de calotins » ... Il manque, en effet, aux Chouans un chef.

Et pourtant...

LA SÉQUENCE ARMAND DE LA ROUËRIE



Marquis de La Rouërie

Le marquis de La Rouërie est un aristocrate qui s'est retiré, après s'être illustré lors de la guerre d'Indépendance américaine, en son château aux confins de la Bretagne et de la Normandie, en la vallée du Couesnon. Idéaliste, il croit au retour rapide de la monarchie et à la renaissance de la grande « Nation bretonne ».

Il s'y emploie en créant, en 1791, « l'Association bretonne », vaste réseau de sympathisants. Au constat de l'inanité des opérations désordonnées des Chouans, au cours desquelles les meilleurs se font tuer, il entreprend de les fédérer et de les intégrer dans son organisation, en vue d'un soulèvement généralisé. Il récolte des fonds, acquiert des armes (7000 fusils). Deux événements vont anéantir son projet. Survient, tout d'abord, la défaite des coalisés à Valmy (20 juillet 1792) et la retraite, sans insister, de Brunswick. Il escomptait un résultat inverse et l'armée des émigrés de Coblençe comme signal pour restaurer la monarchie. Il faut surseoir. Ensuite « l'Association bretonne » a été infiltrée par un agent double à la solde de Danton qui va l'éradiquer. Contraint à la clandestinité, Armand de La Rouërie, malade, meurt le 30 janvier 1793. La Convention se réjouit du démantèlement de ce complot « cléricobouillier » et considère la chouannerie anéantie.

Et pourtant ...

LA SÉQUENCE ANTOINE PHILIPPE DE LA TRÉMOILLE, PRINCE DE TALMONT

Le prince de Talmont est de haute noblesse, il appartient au premier cercle du comte d'Artois. A la



Prince de Talmont

mort de La Rouërie, il relève le gant de poursuivre son entreprise pour la cause. Il sait pouvoir compter sur Jean Cottereau, son vassal, qu'il a sauvé autrefois de la potence, et avec qui, malgré l'écart de statut, il a partagé quelques dévergondages. Et, derrière Jean, toutes les coteries chouannes adhèrent. De suite, le prince de Talmont perçoit que pour avoir l'assurance de

la victoire, il faut faire alliance avec les Vendéens. Il entreprend les démarches de rapprochement mais échoue pour de vulgaires jalousies de lignées. Néanmoins, chevaleresque, il recueille, le 17 octobre 1793, les débris de « l'Armée catholique et royale », battue dans les landes de Cholet, qui cherchent un refuge en traversant la Loire. Avec les familles et les expulsés, c'est une masse de 80 à 100 000 personnes qui affrontent l'exode. Les généraux Stofflet et La Rochejaquelein en sont.

La « Virée de Galerne » (vent de noroît en breton)



Général Stofflet

A l'issue des discussions entre généraux, et après que le prince de Talmont a déclaré qu'un messenger habilité (le chevalier de Tinténiac) lui avait affirmé que les Anglais étaient disposés à apporter leur concours à la cause, sous réserve de pouvoir bénéficier de la liberté d'un port sur les côtes françaises, il est décidé de rejoindre les côtes de la Manche pour faire le nécessaire.



Général de La Rochejaquelein

Le début de l'expédition militaire s'avère encourageant avec une victoire sur les Bleus à la Croix-Bataille (1600 Bleus morts ou blessés, pertes inconnues chez les Chouans, les Blancs)

le 25 octobre 1793, et sa récurrence le lendemain à Entrammes (Mayenne) avec 1000 Bleus tués ou blessés. Il en va ainsi jusqu'à Fougères (Ille et Vilaine) occupée le 4 novembre 1793. Là, un officier félon du Génie conseille d'attaquer Granville plutôt que Saint-Malo. Or, il sait que Granville est quasiment imprenable, sise sur un rocher à pic et protégée par une batterie d'ouvrages de défense. Il sait également que les Granvillais, peu favorables aux Blancs, vont défendre leur ville avec acharnement. De plus, une forte tempête écarte le risque immédiat de voir des bateaux anglais en maraude dans la baie.

Le renoncement

Les assauts répétés sont infructueux et meurtriers. Le 15 novembre 1793, l'expédition doit se résoudre à renoncer et à repartir vers ses bases. Le retour fut martyre. Aux harcèlements des Bleus (plus de 15 000 morts et blessés) s'ajoutent la maladie (dysenterie, typhus, rougeole) et la raréfaction des vivres. La solidarité entre généraux se désagrège ; Stofflet et les siens décident de regagner la Vendée. Pour eux, ce sera « l'hiver de la grande épouvante ». Le 24 décembre 1793, ils seront exterminés dans les marais de Savenay (estuaire de la Loire). A partir de janvier 1794, la Vendée vivra le temps du cauchemar. Le prince de Talmont est arrêté le 31 décembre 1793 dans le village de La Bazouge-du-Désert (Ille-et-Vilaine) et guillotiné le 27 janvier 1794 à Laval, dans la cour de son château, par souci de raffinement des justiciers de la Révolution.

LA MORT DE JEAN COTTAREAU

A la capture de son prince, Jean Cottereau reste serein tant il est sûr de pouvoir organiser, et réussir, son évasion. Dans ce but, l'un de ses Chouans infiltre l'appareil judiciaire de Laval afin qu'il puisse prévenir du moment propice de l'évasion. Un message lui est remis par une inconnue qui s'éclipse. Est-ce un piège ? Est-ce le feu vert ? Illettré, il ne peut le déchiffrer. L'un de sa bande, qui prétend avoir été à l'école, mais qui ment car il ne sait pas lire, lui dit qu'il s'agit d'un simple gribouillage dans signification. Les jours passent ; impatient, il prend le risque de montrer le message à un instruit non chouan. C'était bien le signal de l'action. Il est trop tard. Jean Cottereau surmonte son courroux et sa tristesse. Il tire de son impuissance involontaire une rage féroce.

Sous son impulsion, en mars 1794, la Mayenne peut être considérés en état insurrectionnel. Le 27 juillet 1794, de retour d'une incursion, il accorde, par exception, une halte – repos à ses Chouans à la closerie de la Grande Babinière, sur le chemin de Mésidon à Saint-Ouën-des-Toits. Il fait chaud, le cidre est frais, la pommeraie ombragée, la surveillance se relâche... soudain une patrouille de Patauds débouche. Selon leur tactique, les Chouans s'égaillent dans la nature en tirillant. Jean Cottereau, voulant protéger la fuite de sa belle-sœur présente à l'auberge, enceinte, est le dernier à s'enfuir. Au moment où il atteint le couvert, une balle lui transperce le ventre. Il meurt après deux heures d'agonie. Ses partisans l'enterrent dans « son » bois de Mésidon. Pour éviter que les Bleus profanent sa tombe, ils n'en révéleront jamais l'emplacement. Cela reste encore une inconnue aujourd'hui.

LE TEMPS D'APRÈS

Trois événements vont influencer sur l'aventure chouanne.

Tout d'abord, la chute de Robespierre le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794). Ensuite, l'affectation du général Lazare Hoche à la tête de l'armée de l'Ouest, début septembre 1794. Enfin, l'entrée en scène d'un transfuge girondin, le comte Joseph de Puisaye, également en septembre 1794, qui entend réactiver « l'Association bretonne ».

Le général Lazare Hoche



Général Hoche



Chevalier de Boishardy



Charrette de la Contrie



Baron de Cormatin

C'est un expert en duplicité, un manipulateur, un stratège. Il a immédiatement compris que l'excessive politique répressive de ses prédécesseurs entretenait, par réaction, l'insurrection et la connivence de la population avec les insurgés. Habile, il va masquer l'action militaire derrière un leurre politique destiné à abuser tout à la fois les royalistes, le clergé, les Chouans et les Vendéens. Il va feindre de vouloir rechercher une solution pacifique et promettre beaucoup à la noblesse et au clergé pour mieux séparer leurs intérêts de ceux des Chouans-paysans. N'a-t-il pas avancé jusqu'à l'élargissement du jeune Louis XVII, détenu en la prison du Temple à Paris, pour être placé sous la tutelle de l'armée de Vendée.

En cet été 1794, il s'offre même le luxe de laisser moissonner les Chouans-paysans « *heu là dame gars, faut ben que je moissonne* ». La guerre ce sera pour plus tard. Ses artifices réussissent. Le 3 janvier 1795, il signe une trêve avec le chevalier de Boishardy, chef de la chouannerie des Côtes du Nord. Le 17 février 1795, il obtient par le traité de la Jaunais la « reconnaissance de la République » par Charrette de La Contrie, général royaliste, le héros de la Vendée ! ... Le 30 mars 1795, il organise une conférence de la paix dans le manoir de La Mabilais, à Rennes, qu'il interrompt, ayant appris le

débarquement d'armes et de munitions sur les côtes bretonnes. Il arrête sur le champ le baron de Cormatin se disant commandant des armées royales bretonnes en l'absence du comte de Puisaye. Le 20 Prairial An III (8 juin 1795), à l'annonce de la mort du jeune Louis

XVII, Charrette comprend qu'il a été floué et mesure la duplicité de Hoche. Il ordonne « *Messieurs en selle, la guerre reprend* ».

Le comte Joseph de Puisaye



Comte Joseph de Puisaye

C'est un arriviste, ambitieux, qui s'entrevoyait comme le nouveau guide de « l'Association Bretonne ». A l'automne 1794, il se rend en Angleterre pour obtenir l'adoubement du comte d'Artois (frère de Louis XVI et futur Charles X), dont il éponge les dettes. Théoricien talentueux, il accompagne sa démarche de la présentation d'un plan audacieux, qui, à partir du Grand Ouest, favoriserait le retour de la monarchie : constituer une force d'intervention au sein de la colonie des émigrés en Angleterre, procéder à un débarquement sur les côtes françaises de l'ouest, intégrer les groupes des Chouans et des Vendéens, progresser vers la Normandie, marcher sur Paris...

Il plaide et obtient le concours de principe de William Pitt, le Premier ministre anglais et de son cabinet. Il agit seul et ignore le cours des événements dans le Grand Ouest.

LA SÉQUENCE QUIBERON



Sir John Warren



Comte Charles d'Hervilly

Le 16 juin 1795, le commodore Sir John Warren appareille de Portsmouth avec une flotte puissante pour convoyer vers la presqu'île de Quiberon, qui a été préférée à la baie de Saint-Brieuc, 4 000 émigrés distingués, formés, équipés, armés à l'anglaise, placés sous les ordres du comte de Puisaye, et volontaires pour mettre à exécution le plan séduisant de reconquête. Puisaye, conscient de son inexpérience militaire de terrain, s'est adjoint un officier de carrière qui s'était brillamment illustré lors de la guerre d'indépendance américaine, le comte Charles d'Hervilly. Or, celui-ci est approché, puis manipulé par l'abbé André-Charles Brottier, directeur de « l'Agence royaliste de Paris » qui lui assure que le but véritable de Puisaye est de remplacer la branche aînée des Bourbons par la cadette des Orléans. Profondément légitimiste, d'Hervilly n'aura de cesse désormais qu'à torpiller l'expédition.

Le 23 juin 1795, la flotte anglaise, après avoir « bousculé », par le travers de l'île de Groix, la flotte

du Ponant, mouille au large de Quiberon. En l'arrière-pays, les Chouans ont préparé le débarquement en s'emparant de Carnac et des entours. Ils ne peuvent empêcher l'entrée en zone prochaine de combat d'une foule de 20 000 personnes venue, enthousiaste, accueillir les royalistes.

Le fiasco du débarquement



Fort Penthièvre

Alors que le commodore Warren prend les dispositions préparatoires au débarquement, d'Hervilly, par des arguties fallacieuses, arrive le faire différer

d'une semaine. Ce n'est que le 3 juillet 1795, que le contingent expéditionnaire débarque et occupe le Fort Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon. Au lieu de passer aussitôt à l'offensive, Puisaye est dans l'obligation de temporiser, d'Hervilly s'opposant à la fusion entre ses unités constituées à l'anglaise, et les Chouans, équipés et vêtus à la diable, opérant en bandes autonomes. Cet extravagant différent entre les deux chefs compromet l'opération projetée car il laisse le temps à Hoche de rassembler tous ses moyens des côtes de l'Ouest, de Cherbourg et du Finistère et de bloquer les débouchés de la presqu'île. Il écrit à la Convention le 6 juillet « les anglo-émigrés-chouans sont comme des rats enfermés dans Quiberon ».

Le sauve-qui-peut



Georges Cadoudal

Le 9 juillet 1795, le Chouan Georges Cadoudal prend la décision d'évacuer par mer, et de sauver le plus possible « d'attaquants devenus assiégés ». Rejoints par le comte de Puisaye, plus de 3 000 émigrés, Chouans, civils purent ainsi se réfugier sur l'île de Groix. Quant à Cadoudal, il fait voile, avec 3 600 Chouans,

vers la côte de Sarzeau. Le 21 juillet, Hoche capture 4 000 émigrés et Chouans. Près de 800 seront fusillés en arrivant à Auray.

L'interrogation comte d'Artois

Le comte d'Artois, qui avait débarqué le 20 octobre 1795 sur l'île d'Yeu pour, à ce que l'on prétend, rejoindre Charrette à la Tranche-sur-Mer et prendre le commandement de l'insurrection, repart pour l'Angleterre le 18 novembre, sans avoir cherché à gagner le continent et sans explications.

HOCHÉ PARACHÈVE SON COMBAT CONTRE LES CHOUANS ET LES VENDÉENS

Le 28 décembre 1795, le Directoire déclare les départements de l'Ouest en « Etat de guerre » et confirme Hoche en tant que général en chef de « l'armée de l'Océan ». Il dispose de 80 000 hommes, portés à 120 000 en avril 1796. Dans un premier temps, il traite la Vendée, pratique la politique de la « terre brûlée », capture Charrette de la Contrie, le fait fusiller le 29 mars 1796. Dans un second temps, il affronte les Chouans. A l'été 1796, tous les départements de l'Ouest et de la Normandie ont cessé le combat et se sont soumis. L'affaire est close, Hoche peut partir pour l'Irlande combattre une autre chouannerie.

Et pourtant...

LES DRAGEONS DE LA CHOUANNERIE REPOUSSENT ENCORE

Si Hoche a fait plier la chouannerie armée, l'horizon d'une concorde civile, préliminaire à la paix dans la durée, demeure aussi lointain que brumeux. Les Bleus continuent de vivre sur le pays en abusant des réquisitions de denrées, de récoltes de fourrage... Et il se trouve toujours quelques chouans irréductibles pour trouver compensation dans le pillage des offices de perception ou l'arraisonnement de malles poste convoyeuses de fonds. Cet étrange jeu du « chat et la souris » témoigne de l'envie d'en découdre à nouveau.

En avril 1797, les élections donnent une majorité royaliste au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Sages qui constituent le corps législatif. Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les ex-directeurs de la République, dont Barras, l'un des tombeurs de Robespierre, perpétuent un coup d'Etat pour récupérer le pouvoir. Ils annulent les élections dans les départements, dont ceux du Grand Ouest, ayant voté « royaliste ». A l'automne 1798, le Grand Ouest, frustré, se donne les conditions et la volonté pour reprendre la guerre. A l'été 1799, les Chouans sont en mesure d'aligner, du Maine à l'Ille-et-Vilaine, 42 000 hommes et 600 chevaux. Leur capacité opérationnelle est supérieure à celle des Bleus, de l'ordre de 28 000 soldats dans le même espace géographique. C'est alors, qu'à l'automne 1799, intervient un bouleversement politique.

LA SÉQUENCE BONAPARTE

Après sa victoire à la bataille d'Aboukir (25 juillet 1799), Bonaparte laisse à Kléber la poursuite de la Campagne d'Egypte et regagne la France où il sait qu'une nouvelle ère politique l'attend. Il débarque à Fréjus le 9 octobre 1799. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il renverse le Directoire et devient Premier Consul. Lui, qui met sous le joug armées et



Duchesse de Berry

Vendée contre l'Orléanais, le roi Louis-Philippe.

IMPRESSIONS DE LECTURE

Jules Barbey d'Aurevilly (1808 – 1889) avait défini la chouannerie comme « cette grande chose obscure ». Au terme de cet imparfait aperçu, nous inclinons à rejoindre cette opinion au travers de trois impressions :

- Les Chouans, ces combattants du crépuscule, du maquis des bois, des « genêtai » des chemins creux, ces partisans de cœur, déguenillés, déraisonnables en leur audace, intransigeants en leurs idéaux, ont fait douter la République, crispé Bonaparte, sans trouver de grand mémorialiste à même de graver dans le livre leur douzaine d'années de révolte armée.
- Au constat des situations de combat, il peut être pensé que les Chouans auraient pu, à plusieurs reprises, l'emporter s'ils avaient bénéficié du concours concret des Princes dont ils défendaient la cause. Pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas pris le risque physique « d'aller au charbon » ? Peut-être que la voie chouanne ne leur paraissait pas suffisamment diplomatique pour leur garantir une vraie légitimité, à l'intérieur et à l'extérieur de la France ? Nous laissons les deux interrogations en suspens. Ils ont attendu vingt-deux ans pour régner à nouveau.
- Au nombre de coups fourrés dont ils ont été victimes, il est loisible de s'interroger sur la maturité politique des Chouans. Par naïveté, ils ont été, au fur et à mesure de leur aventure, floués, leurrés, trahis, vaincus... par une confiance trop vite accordée, ils ont accumulé les déboires, la « realpolitik » (laid anachronisme) leur était étrangère...L'âme chouanne était complexe dans sa pureté. Cadoudal le laisse entendre quand il déclare avec humour « *le jour où le roi reviendra, qu'il nous fasse de suite fusiller car, désormais nous ne serons plus que des rebelles, le pli est pris* ». Ponctuations par la définition que donne à la tribune de la Convention nationale le député républicain Bertrand Barère, des Chouans « *des insurgés sauvages, conduits par des prêtres fanatiques, sous les encouragements*

nations, ne peut admettre qu'une opposition interne lui résiste.

Dès le 28 décembre 1799, il publie une proclamation, explicite de fermeté, à l'attention du Grand Ouest. Rien ne peut être accordé aux royalistes au plan politique, le temps des Bourbons est passé. Le 5 mars 1800, à leur demande, il reçoit en audience les délégués des royalistes de l'Ouest. Il est inflexible, tout en restant courtois avec les représentants de la noblesse dont il envie secrètement les titres. En revanche, il ignore le roturier Georges Cadoudal qui en retirera une haine féroce à son encontre.

Cadoudal en sa logique

En novembre 1800, Cadoudal, obsédé par Bonaparte, envisage son enlèvement. Il missionne à Paris quatre de ses complices aux fins de repérage. Ceux-ci, identifiés et pistés dès leur arrivée par la police de Fouché, vont dépasser l'enveloppe de leur mission, s'aboucher avec un complotier chimiste amateur, et imaginer un attentat à la « machine infernale » sur le parcours emprunté par Bonaparte pour se rendre à l'Opéra.

Le 24 décembre 1800, l'attentat échoue mais cause la mort de dix passants, en blesse trente autres, et provoque des dégâts conséquents aux biens alentours. Georges Cadoudal digère sa colère en Angleterre et conçoit le « coup essentiel ». Il faut tuer Bonaparte. Dans la nuit du 23 août 1803, il débarque avec son équipe au pied des falaises de Biville, près de Dieppe, pour gagner Paris le 1er septembre 1803. Aussitôt pris en filature par les limiers de Fouché, et après quelques péripéties, il est arrêté le 9 mars 1804 et guillotiné le 25 juin suivant.

L'ÉPILOGUE DE LA CHOUANNERIE

Tout au long de l'Empire, les quelques irréductibles Chouans armés seront traqués et fusillés dans l'indifférence populaire et politique. La chouannerie

de leurs femmes bigotes ». Tout est dans ce mépris, la barbarie des armées républicaines, la résistance héroïque chouanne.

Jean Laroche

Sources :

• Anne Bernet, « Histoire générale de la chouannerie ». Editions Perrin, Paris, 2000.

- Jean Christian Petitfils, « Louis XVI » Editions Perrin, Paris, 2005.
- M.A. de Beauchesne « Louis XVII » Editions E. Plon, 1871.
- Louis Madelin « Fouché » Fondation Napoléon, 2002.
- Emmanuel de Waresquiel « Talleyrand » Editions Fayard, 2003.
- Jean Artarit, « Robespierre » Editions La Table ronde, 2003.

UN NOUVEAU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON



Général Denis Mistral

Le général de division Denis Mistral est nommé gouverneur militaire de Lyon, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est et commandant de zone terre Sud-Est à compter du 1^{er} août 2023. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Il succède ainsi au général de corps d'armée Gilles Darricau qui avait été nommé le 1^{er} juillet 2021.

Né en 1966 à Marseille, le général Denis Mistral est saint-cyrien, officier de cavalerie de la promotion « Lieutenant Tom Morel » (1987 – 1990).

A la tête de la Légion étrangère depuis août 2018, il a, en particulier, commandé le 4^e régiment étranger à Castelnaudary, participé à l'opération Serval, puis Barkhane et, en tant que général de brigade, commandé les éléments français au Sénégal et de la Base de défense de Dakar.

Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, le général Mistral est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec cinq citations. Il est marié et père de trois enfants.

La FARAC lui souhaite la bienvenue à Lyon et pleine réussite dans sa nouvelle affectation.

8 MAI 2023 À LYON

Le 80^e anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire a conduit l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI à proposer un texte, rédigé à partir des archives de la famille Lacaze, évoquant la mémoire du colonel Albert Lacaze, chef de corps du 99^e RIA en 1939-1940, arrêté en même temps que Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire. Sur proposition de l'ONAC, le texte ci-dessous a été lu par un jeune homme du service national universel. Le voici :



Colonel Lacaze

Mais qui était ce colonel Lacaze, arrêté en même temps que Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire ?

Dans quelques semaines sera célébré le 80^e anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin. Ce jour-là, neuf personnes sont arrêtées par la police allemande.

Parmi elles, un illustre inconnu, et pourtant le plus décoré, le colonel Albert Lacaze.

Saint-Cyrien, héros de la Grande Guerre, commandeur de la Légion d'honneur, il a commandé le 99^e régiment d'infanterie alpine, le régiment de Lyon, héritier du Royal Deux-Ponts, en 1939/1940.

Fait prisonnier, libéré pour raison sanitaire en octobre 1942, il regagne Lyon et rejoint immédiatement l'Armée Secrète. Le 1^{er} avril 1943, le général Delestraint lui confie le poste de chef du 4^e bureau

de l'Armée Secrète. Mais l'arrestation du général contraint Jean Moulin à remanier son état-major. C'est tout l'enjeu de la réunion de Caluire.

Le 20 juin 1943, contacté par Bruno Larat, capitaine aviateur chargé des opérations de parachutage et d'atterrissage dans la région lyonnaise, le colonel Lacaze est informé de la tenue d'une réunion le lendemain à 14 heures au cabinet du docteur Dugoujon à Caluire.

Ayant appris par la gendarmerie que la police allemande était sur une affaire à Lyon, il fait preuve de prudence et envoie sa fille Odile reconnaître les lieux le 21 juin matin. Rien de suspect à signaler.

Il arrive sur les lieux à 13h55, accueilli par le docteur qui le fait monter à l'étage. André Lassagne, à l'origine du choix du lieu de la réunion, est déjà là. Arrivent ensuite Henri Aubry, René Hardy et Bruno Larat.

En retard, Jean Moulin, Raymond Aubrac et Emile Schwartzfeld s'installent au rez-de-chaussée. Peu de temps après, Klaus Barbie et la police allemande font irruption dans le cabinet du docteur Dugoujon, arrêtent tous les participants à la réunion, les menotent, sauf Hardy qui va réussir à s'enfuir dans des conditions rocambolesques. Lors de sa déposition du 9 avril 1948, le colonel Lacaze évoquera l'attitude des policiers allemands, en particulier Klaus Barbie, brutalisant sauvagement Aubry et Larat.

Transférés à l'Ecole du Service de Santé avenue Berthelot, puis, le lendemain, à la prison de Montluc,

les huit prisonniers sont soumis à des sévères interrogatoires. L'un des prisonniers va finalement craquer et désigner lequel d'entre eux était Jean Moulin. Le colonel Lacaze témoigne : « Max (Jean Moulin) n'était plus avec nous le vendredi 25 juin au soir, lorsque, assis sur les marches de la porte intérieure de Montluc, nous attendions d'être conduits à la gare de Perrache pour Paris, à l'exception de Raymond Aubrac, gardé à Lyon. Ce soir-là, le docteur Dugoujon nous a affirmé avoir vu par la fente de sa porte Jean Moulin, au plus mal dans sa cellule dont la porte était restée ouverte ».

Le domicile du colonel Lacaze, situé rue Paul Sisley, à quelques centaines de mètres de la prison de Montluc, est perquisitionné le surlendemain en présence de son épouse et de trois de ses enfants, sans résultat probant.

Le 25 juin, il est emprisonné à Fresnes. Sept mois plus tard, le 15 janvier 1944, le père de 7 enfants est libéré en même temps que le docteur Dugoujon, les autres prisonniers ayant affirmé qu'il n'était pas concerné par la réunion du 21 juin.

De janvier à septembre 1945, sur proposition d'Yves Farge et du colonel Descours, il est nommé commandant de la subdivision de l'Ardèche. Ce sera son dernier poste. Décédé en 1955, il est l'auteur d'une phrase qui mérite d'être rappelée « *Je connais la guerre, l'ayant faite deux fois... je sais maintenant qu'elle ne résout rien.* »

André Mudler

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE



Vue partielle du monument

Bien que présent sur les lieux, Roger Dague, président du comité d'entente Indochine de Lyon, a confié, compte tenu de son état de santé, le soin à André Mudler, président de la Farac, de lire son allocution.



Le dépôt de gerbe



La sous-préfète en discussion avec Roger Dague (crédit Depassio)

Madame la Directrice de cabinet représentant Madame la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône, Madame l'adjointe au maire de Lyon, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités.

« Une grande nation, c'est une nation qui regarde son histoire en face, sans altération, ni réécriture »

La journée nationale d'hommage aux « Morts pour la

France » en Indochine s'inscrit dans cette démarche. Instituée par le décret du 26 mai 2005, elle a lieu chaque année le 8 juin, date du transfert du Soldat inconnu d'Indochine à la nécropole de ND de Lorette le 8 juin 1980. Il est bon de le rappeler afin que les noms de tous ceux qui sont morts à plus de 10 000 km de la métropole ne disparaissent dans les méandres de l'histoire. Saint-Exupéry ne s'y est pas trompé. Je le cite :

Le soldat n'est pas un homme de violence
Il porte les armes et risque sa vie
Pour des fautes qui ne sont pas les siennes
Son mérite
Est d'aller sans faillir au bout de sa parole
Tout en sachant qu'il est voué à l'oubli.

Cette guerre d'Indochine est une longue histoire qui a débuté en 1945, avec la fin de la guerre contre le Japon, pour se terminer avec l'humiliante mais glorieuse défaite de Dien Bien Phu le 7 mai 1954. C'était il y a 69 ans, 69 ans déjà.

100 800 soldats de l'Union française, Français métropolitains, Légionnaires, Africains, Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens y ont perdu la vie. Plus de 76 000 ont été blessés, et 40 000 faits prisonniers, dont 30 000 ne sont jamais revenus.

A tous ces morts pour la France, je tiens à associer les 9 000 femmes qui ont servi en Indochine, les unités de soutien, ainsi que la prévôté dont je garde encore le souvenir.

Aujourd'hui, notre devoir est bien là, à notre modeste niveau : honorer les 254 Lyonnais dont les noms figurent sur ces plaques. Parmi eux, un frère d'armes, un fantassin de 29 ans, Robert Guillemier, tué le 18 septembre 1951 en Corée. A l'identique des morts pour la France en Indochine, nous ne l'oublions pas alors que 70 années nous séparent déjà de la guerre de Corée.

Nombre de nos compagnons d'armes sont tombés en dehors des lieux historiques connus, souvent seuls au détour d'une piste, voire au centre des villes, parfois dans un hôpital. Dans les camps du Vietminh, de véritables goulags, le taux de mortalité a dépassé les 60 %. Les prisonniers étaient sans soins, sans médicaments, privés de l'hygiène la plus sommaire, réduits à une ration d'eau de riz avec quelques grains une fois par jour. Un calvaire totalement ignoré par la France, mais si bien décrit par le regretté Amédée Thévenet, que certains d'entre nous ont connu, lui-même blessé et fait prisonnier lors des combats de Cao Bang en octobre 1950.

En cet instant, je suis saisi par un sentiment étrange, mélangé d'exaltation et de tristesse. Exaltation devant le magnifique courage de nos soldats, tristesse car

ce courage a rencontré tellement d'indifférence et d'incompréhension de la part de la nation.

Cette journée du 8 juin, terrible date symbolique, ranime le souvenir de tous les combattants de la guerre d'Indochine, quel que soit leur grade. Ils appartiennent à une même fraternité qui a mêlé son sang à la terre rouge du Tonkin et aux eaux boueuses des rizières de la Cochinchine et de l'Annam.

Loin de toute apologie, nous avons parfois l'impression d'être des soldats oubliés, aux côtés des morts sans sépulture. Meurtris par les insultes et les menaces. Une cicatrice jamais fermée. Mais nous pensons aussi aux vivants, les mutilés, les prisonniers des camps, à ceux qui sont restés blessés à jamais dans leur âme. Au-delà de la vicissitude des combats, des aléas de la guerre et de la politique, ces soldats ont illustré des valeurs éternelles, la fidélité à leur engagement, un sens aigu du devoir. Ils méritent toute notre admiration, notre respect. Nous ne les oublions pas.

Gloire à la France éternelle, Gloire à ceux qui sont morts pour elle.

Roger Dague

A l'issue de la lecture de l'allocution, André Mudler a évoqué les changements apportés au monument.

Madame l'adjointe, comme nous l'avons tous constaté, les plaques du monument ont été changées. Elles sont plus lisibles, certainement plus résistantes aux dégradations. Au nom du comité d'entente Indochine, je tiens donc à remercier la ville de Lyon pour avoir respecté son engagement pris l'année dernière. Reste le fleurissement. Nous sommes loin de la jungle tonkinoise, celle qui enserrait la cuvette de Dien Bien Phu. Patience donc, laissons le temps au temps, mais j'ai bien noté la volonté de la ville d'apporter des mesures correctrices à la végétalisation de l'espace mémoriel. Merci.



Les nouveaux panneaux

DEUX INAUGURATIONS À SATHONAY-CAMP !

Le 31 mars 2023, une plaque mémorielle située à l'entrée de la caserne de gendarmerie Lebrun a été inaugurée par le général de corps d'armée Tavel commandant la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes et André Mudler, président de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI.



Mon général,

Vous avez eu l'obligeance d'accueillir favorablement le projet de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI et de permettre sa réalisation ici, à l'entrée principale de la caserne Lebrun. En cela, nous vous en sommes infiniment reconnaissants, nous vous devons un grand merci. Grâce à vous, nous avons, aujourd'hui, le sentiment du devoir accompli, d'avoir renoué avec le passé de ce camp créé par le maréchal de Castellane il y a 170 ans.

Depuis 10 ans, la gendarmerie est implantée sur ce site qui conserve ainsi son caractère militaire, mais rien n'évoquait la présence de l'armée française de 1852 à 2002.

Notre rôle de passeur de mémoire était bien là : veiller à ce que cette période ne tombe dans l'oubli, ne soit transformée par le vent de l'histoire. Le résultat est là, évocateur, comme nous le souhaitions.

Mais, seuls, nous n'aurions pu atteindre notre objectif. C'est pourquoi je tiens à souligner aussi l'aide initiale et capitale du général de division Philippe Jacques, ancien commandant de la gendarmerie Rhône-Alpes, qui a su vous convaincre de la pertinence de notre projet, et celle du Souvenir Français représenté par Jean-Luc Francois, délégué général pour le Rhône, qui en a financé la réalisation. Merci à tous les deux.

Mon général, nous sommes tous fiers et honorés de pouvoir, dans un instant, inaugurer avec vous cette plaque, qui, j'en suis persuadé, suscitera beaucoup d'intérêt.

André Mudler

LE CAMP DE SATHONAY 1852 – 2022

1852

Le maréchal, comte de Castellane, chef de l'armée de Lyon, déterminé par la position stratégique du plateau en friche situé entre Caluire-et-Cuire et le village de Sathonay, décide d'y installer un campement pour ses troupes, trop à l'étroit dans leurs casernements de Lyon.

1853

Inauguration du camp, couvrant une superficie de 30 hectares, qui devient une vitrine de l'armée impériale. Le camp contribue à la formation, à l'instruction et à l'entraînement de nombreuses unités de l'armée de terre (dont le 99^e de ligne) qui combattront là où la politique de la France les conduira.

1908

Création de la commune de Sathonay-Camp, par scission avec le village plus rural de Sathonay, devenu Sathonay-Village.

1942-1944

Occupation du camp par l'armée allemande.

1944-1970

Cantonnement et transit de nombreuses unités de l'armée française avec, au fil des réorganisations, un amenuisement progressif des formations militaires présentes.

1970

Le 99^e régiment d'infanterie devient l'unique occupant du camp de Sathonay.

1997

La fin de la conscription entraîne la dissolution du 99^e RI (héritier du "Royal Deux-Ponts" et dénommé "le régiment de Lyon") et de son régiment de réserve, dérivé, le 299^e RI.

2004

Après des années d'incertitude, le destin de l'ex-camp de Sathonay bascule au profit de la gendarmerie et d'une zone d'aménagement concerté.

2012 Le pôle régional de gendarmerie Rhône-Alpes devient réalité. C'est le début d'une nouvelle histoire à Sathonay-Camp, toujours au service de la France.

2022 Le pôle de la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes est baptisé. La caserne porte désormais le nom du gendarme Lebrun, héros de la Résistance, déporté et mort pour la France au camp de Ellrich (Allemagne) en mars 1945.



Amicale Royal Deux-Ponts/99° et 299° RI
www.99et299ri.fr

LE 1^{ER} JUIN, INAUGURATION DU MONUMENT RÉNOVÉ ÉRIGÉ EN MÉMOIRE DU MARÉCHAL DE CASTELLANE, FONDATEUR DU CAMP EN 1853

Cérémonie organisée par la ville de Sathonay-Camp, avec la participation du maire, du député de la circonscription, du général de corps d'armée commandant la gendarmerie d'Auvergne Rhône-Alpes, du délégué militaire départemental adjoint représentant le gouverneur militaire de Lyon, du colonel commandant la base de défense de Lyon, et de l'orchestre d'harmonie des anciens et amis de la musique du 99° RIA.



Inauguration du monument rénové (crédit André Loiseau)

Cette inauguration est une longue histoire qui a débuté en 1929. Œuvre du sculpteur lyonnais Alexandre Maspoli, ce monument se présente sous forme d'un bas-relief en bronze représentant le maréchal de Castellane en buste, serti dans un muret de pierre

sur lequel est gravé un texte explicatif. Financé par souscription publique et par les régiments des garnisons de Lyon et Sathonay-Camp, sous les auspices du général Bernard Serrigny, gouverneur militaire de Lyon, et avec l'autorisation du ministre de la Guerre André Maginot, il est érigé en 1932 sur un terrain militaire de 56 m², à l'angle du boulevard de l'Ouest et de l'avenue Paul Delorme, mais jamais inauguré officiellement pour cause de refus municipal et préfectoral !

Le temps passe. Le monument se dégrade progressivement et ne fait l'objet d'aucune cérémonie. En 2006, la création de la ZAC Castellane ravive les souvenirs. Sans plus. En 2013, la réorganisation de l'espace situé entre l'allée du Camp et le boulevard de l'Ouest remet en valeur le site sur lequel est érigé le monument. Mais l'ambiguïté administrative demeure. L'Armée ignore l'existence de ce monument et la ville de Sathonay-Camp se limite à quelques travaux de propreté, puisque le terrain sur lequel se trouve le monument est sensé appartenir au ministère des Armées.

Le risque de vol du bas-relief en bronze est évident. Visuellement, le monument est à l'abandon. Fin 2019, l'amicale Royal Deux-Ponts prend l'initiative d'en informer le colonel commandant la base de défense de Lyon. Après vérification cadastrale, le tènement est bien la propriété de l'Armée. Dès lors les événements s'accroissent. Le service d'infrastructure de la Défense prend en charge le projet. Les étapes s'enchaînent : concertation avec le marbrier le 9 mai 2022, démontage du buste le 6 juillet, réinstallation le 18 octobre. Magnifique ! Merci à tous les contributeurs !



C'est ainsi que l'inauguration du 1^{er} juin 2023 a mis un terme à 91 ans d'incertitude. L'amicale Royal Deux-Ponts/99° et 299° RI est heureuse d'avoir contribué à ce résultat qui enrichit le capital Mémoire de la ville de Sathonay-Camp et honore comme il se doit un grand soldat.

André Mudler

GEORGES CHAMPAGNE (1932 - 2023)



Celui qui personnifiait l'Artillerie nous a quittés le 23 mars dernier. Il avait 91 ans.

Nous nous sommes connus à la fin des années soixante, c'est dire plus de cinquante années de souvenirs accumulés qui me permettent d'évoquer les multiples facettes de sa personnalité et de sa mémoire.

Lyonnais de naissance, engagé volontaire pour deux ans alors qu'il n'avait pas 20 ans, il rejoint l'école de spécialisation de l'artillerie anti-aérienne à Nîmes le 19 juin 1952. Au terme de son contrat, il est rayé des contrôles de l'Ecole le 16 juin 1954, avec le grade de maréchal des logis.

Rappelé le 23 mai 1956, il rejoint le 404^e régiment d'artillerie au quartier Latour-Maubourg de Valence, puis est muté en Algérie au 452^e groupe d'artillerie anti-aérienne, au sud-est d'Annaba (ex Bône) à compter du 16 juin 1956. Chef de section d'appui et de commandement, il est promu maréchal des logis-chef le 22 novembre 1956. Démobilisé le 31 décembre 1956, volontaire pour continuer à servir dans la Réserve opérationnelle, il termine sa carrière de réserviste avec le grade de capitaine.

Mais Georges Champagne n'en avait pas fini avec la « chose militaire ». Jugez-en !

- Président de l'association amicale des anciens artilleurs anti-aériens de Lyon et de la région (405^e RADCA) (27 ans)
- Président de l'Union des artilleurs de Lyon et de sa région (16 ans)
- Administrateur de la fédération nationale de l'Artillerie
- Président du comité du Souvenir Français de Lyon (22 ans)
- Administrateur de l'association des officiers de réserve de Lyon (AORL) (13 ans)
- Administrateur de la FARAC (14 ans)

- Administrateur du comité de liaison des associations d'anciens combattants du Rhône et de la Métropole
- Administrateur de l'association de défense économique du Rhône
- Secrétaire du Tir Olympique Lyonnais.

Comment ne pas évoquer son implication dans l'organisation des rallyes de réserve, de 1974 à 1993 ? Avec Jean Ducrest, il forme un duo de contrôleurs redoutable, mais ô combien sympathique. Pour certains Lyonnais, l'épreuve se terminait toujours par une lampée de gentiane du Chablais...

Comment ne pas évoquer ses liens avec l'association suisse des sous-officiers des cantons de Vaud et du Valais et la visite du fort d'artillerie de Champex-Lac...

Comment ne pas évoquer ses liens avec le 54^e régiment d'artillerie basé à Hyères et notre journée à l'île du Levant pour assister à une séance de tir du missile sol-air Mistral...

Comment ne pas évoquer la visite au CENZUB du camp de Sissone et la découverte du village de combat de Beauséjour...

Comment ne pas évoquer sa contribution à la création du Souvenir polonais en France et sa médaille « Pro Memoria » décernée par le consul général de Pologne...

Comment ne pas évoquer son attachement à Montluzin afin de rendre hommage aux artilleurs du 405^e RADCA morts pour la France les 19 et 20 juin 1940...

Comment ne pas évoquer son voyage en Guyane en juin-juillet 1993, en particulier sa rencontre avec la brigade de gendarmerie de « Grand Santi-Papaïchton » après une journée de pirogue sur le Maroni... Moment inoubliable qu'il aimait raconter...

Comment ne pas évoquer ses liens avec les douaniers de Strasbourg, lui, le directeur technique, le fondé de pouvoir des Grands Moulins de Strasbourg...

Comment ne pas évoquer les moments d'amitié vécus à Chamonix, ces rencontres imprévues rue Joseph Vallot qui se terminaient toujours au café des Sports, ou dans l'un des nombreux restaurants de la vallée pour y manger des diots...

Comment ne pas évoquer les filets de perche dégustés à Yvoire, sur les bords du Léman, et les repas partagés

avec l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI...

Enfin, comment ne pas évoquer le fumeur invétéré qui a eu la force de vaincre la nicotine...

Elda, son épouse d'origine valdotaine, Dadou pour les intimes, partageait la plupart des événements auxquels participait Georges. Aujourd'hui, s'il a rejoint Sainte Barbe et l'Artilleur de Metz, un énorme vide a pris sa place auprès de Dadou. Nous sommes tous orphelins d'une belle personne pour reprendre une expression à la mode.

A sa santé, buvons un verre, et chantons tous ce gai refrain...

Georges Champagne était chevalier de l'ordre national du Mérite (2007), titulaire de la croix du Combattant (1989) et du Titre de reconnaissance de la Nation (1973).

André Mudler

MARC BONTEMPS (1929 -2023)



Un des derniers acteurs de la guerre d'Indochine vient de nous quitter. Marc Bontemps est décédé le 11 juin à l'âge de 95 ans

Fils aîné d'une famille de 7 enfants, il est dispensé du service militaire. Et pourtant, en octobre 1950, attiré par le métier des armes, il s'engage pour trois ans à la 1^{ère} demi-brigade coloniale

de commandos parachutistes, et plus précisément au 5^e bataillon colonial de commandos parachutistes, le 5^e BCCP, dans lequel a servi, à la même époque, le lieutenant Bernard Magnillat, bien connu des Lyonnais. Deux mois plus tard, il est breveté parachutiste au camp de Meucon, ancienne base aérienne de la Luftwaffe située sur la lande bretonne, près de Vannes.

Le 10 juillet 1951, caporal, il embarque pour le Tonkin où il va faire preuve de sa valeur militaire d'août 51 à août 53. Promu caporal-chef en septembre 1952. Deux fois blessé. Rapatrié, il est rayé des contrôles le 2 avril 1954, peu avant la chute de Dien Bien Phu.

De retour à la vie civile, il va évoluer au sein des métiers de l'industrie métallurgique pour finir comme technicien principal au Centre d'études nucléaires de Grenoble. Admis à la retraite le 1^{er} mai 1986.

Ses obsèques ont eu lieu au crématorium de Bron-Parilly le 20 juin dernier, en présence de M. Hervé Brun, adjoint au maire de Lyon 6^e, d'une délégation de « bérets rouges », de présidents d'association et de porte-drapeaux en lien avec son passé militaire, dont ceux de l'AMLH/DPLV, l'ACUF et les parachutistes.

Officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre des TOE avec trois citations, de la croix du combattant volontaire « Indochine », de la Médaille coloniale, Marc Bontemps a désormais rejoint la cohorte de ceux qui ont eu l'honneur de servir au sein des commandos parachutistes.

André Mudler

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FARAC 69

Lors du conseil d'administration du 3 avril dernier, a eu lieu l'élection du nouveau bureau de la Farac :

- Président : André MUDLER
- Vice-président : Professeur Etienne TISSOT
- Vice-président délégué : Général de division (2s) Christian PERALDI
- Vice-président délégué : Général de brigade (2s) François MESTRALLET

- Vice-présidente déléguée : Fatma KEFIF
- Vice-président délégué : Robert LAJOUS
- Secrétaire général : François ANXIONNAZ
- Trésorier : Colonel (er) Roland MINODIER

S'y ajoutent Patrick ROLLAND, en charge du site Internet en lien avec le secrétaire général, et Yanpeng LI, porte-drapeau (actuellement en mission au Tchad).

UNP DE L'AIN ET DU RHÔNE



Vue d'ensemble du dispositif
(crédit UNP 01)



Le général Guionie
(crédit UNP 01)



Le général Caille (crédit UNP 01)

Le congrès annuel de l'Union nationale des parachutistes s'est déroulé cette année au camp de Caylus (Tarn-et-Garonne), les 9 et 10 juin. Emprise militaire de 5500 hectares de bois et de prairies, le camp héberge le centre de formation initiale des militaires du rang (CFIM) – 6^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (6^e RPIMa) de la 11^e brigade parachutiste.

Une météo favorable a permis à plus de 320 parachutistes et 60 drapeaux de défiler à cette occasion. Une délégation des sections de l'Ain et du Rhône n'a pas manqué cet événement qui marquait aussi le 60^e anniversaire de la création de l'UNP et l'élection d'un nouveau président national, le général de corps d'armée (2s) Vincent GUIONIE.

Prochain congrès à Orléans les 14 et 15 juin 2024.

SECTION DU RHÔNE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE L'EQUIPEMENT



Le groupe devant la maison d'Izieu

Dans le cadre du devoir de Mémoire, l'association des Anciens Combattants de l'Équipement du Département du Rhône renforcée par quelques

membres de la Farac s'est rendue au Mémorial de la Maison des Enfants d'Izieu le 26 juin dernier.

Un peu d'histoire : lors de la Seconde Guerre mondiale, cette Maison, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, située dans le département de l'Ain, a accueilli une centaine d'enfants juifs, au cours des années 1943 – 1944, pour les soustraire aux persécutions antisémites. Cette maison a été un havre de paix et de sécurité pour ces enfants de 4 à 17 ans, entourés d'adultes et de compassion environnementale.

Au matin du 6 avril 1944, des camions de la Wehrmacht, sur ordre de Klaus Barbie, se présentaient devant la maison et embarquaient sans ménagement 44 enfants et 7 éducateurs pour les déporter et les gazer à Auschwitz et, pour les deux plus âgés et Miron Zlatin, les fusiller à Tallinn (Estonie). Seule une adulte en reviendra.

Nous avons visité les dortoirs, le réfectoire, une salle de classe. Des photos, des lettres et des dessins témoignent de leur vie quotidienne. Nous avons bénéficié des commentaires et explications d'une excellente guide pour cette visite mémorielle et émotionnelle liée à la barbarie nazie.

AD

AMICALE ROYAL DEUX-PONTS/99^E ET 299^E RI

Après 25 ans à la tête de l'Amicale, André Mudler a décidé de ne pas renouveler son mandat de président. L'assemblée générale du 1^{er} avril a été l'occasion pour lui de faire un bref rappel de toutes les actions entreprises depuis 1997 et de remercier tous ceux qui lui ont fait confiance. A noter la présence du maire de Sathonay-Camp qui lui a remis la médaille d'honneur de la ville.



Daniel Méjean

Le conseil d'administration du même jour a élu Daniel MEJEAN, précédemment secrétaire de l'Amicale, nouveau président de l'association. Officier de l'ordre national du Mérite, lieutenant-colonel de la réserve citoyenne, après avoir été lieutenant-colonel de la réserve opérationnelle, commandant en second du

299^e RIA, puis affecté à l'état-major interarmes de la zone de défense sud-est avant de terminer son parcours de réserviste opérationnel à la délégation militaire départementale du Rhône.

Le nouveau président est assisté du colonel (h) Loïk Viaouët, vice-président, du vétérinaire principal (h) Michel Lombard, secrétaire, et par le lieutenant-colonel (er) Line Cuvelot, trésorière.

AGENDA 2023

JUILLET

- **Mercredi 12**
Voyage mémoriel au Vercors organisé par Mme Monfray
- **Vendredi 14**
Fête nationale à Lyon, place Bellecour
- **Dimanche 16**
Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France

AOÛT

- **Dimanche 20**
Massacre de la Côte Lorette à Saint-Genis-Laval
- **Jeudi 24**
Commémoration de la libération de Montluc
- **Jeudi 24**
Massacre de la rue Tronchet Lyon 6^e

SEPTEMBRE

- **Dimanche 3**
Libération de Lyon
- **Jeudi 7**
Conseil d'administration Farac (Lieu à préciser ultérieurement)
- **Samedi 16 et Dimanche 17**
Journées du Patrimoine
- **Lundi 25**
Hommage aux Harkis à La Duchère
- **Samedi 30**
UNP 69, Saint-Michel à Ecully

OCTOBRE

- **Jeudi 5**
Conseil d'administration Farac (Cercle général Frère ?)
- **Samedi 7**
Cérémonie du Souvenir à Sathonay-Camp
- **Samedi 21**
40^e anniversaire du Drakkar à Pont-de-Chéruy
- **Samedi 21**
Cérémonie du Souvenir des Artilleurs au quartier général Frère (à confirmer)
- **Dimanche 22**
La Doua (jumelage AORL)

NOVEMBRE

- **Jeudi 9**
Conseil d'administration Farac au cercle général Frère
- **Samedi 11**
Commémoration de l'armistice du 11 Novembre et hommage à tous les morts pour la France (à Lyon et à La Mulatière)
- **Dimanche 19**
 - Sidi Brahim à Fourvière
 - Volkstrauertag à La Doua, puis au cimetière allemand de Dagneux (AORL)

DÉCEMBRE

- **Dimanche 3**
Messe à Saint-Bonaventure organisée par l'AMLH/DPLV, la Saint-Cyrienne, la Farac et l'union des amicales de l'arme blindée (date à confirmer)
- **Jeudi 7**
Conseil d'administration de la Farac au cercle général Frère